

DOSSIER DE PRESSE

DÉPLACEMENT AU BÉNIN - NOVEMBRE 2023



Contact presse Muriel HOYAUX

06 66 58 77 35 / mhoyaux@hauts-de-seine.fr



SOMMAIRE

Communiqué de presse	p 3
Programme prévisionnel	p 4
La coopération avec le Bénin	p.5
La coopération internationale du Département	p 7
Poursuivre la sensibilisation des alto-séquanais : Initiatives Jeunes Solidaires	p.13
Annexe : présentation de l'exposition « Le Zou d'hier à aujourd'hui : regards croisés »	p14



Communiqué de presse

Nanterre, le 13 novembre 2023

DÉPLACEMENT DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE AU BÉNIN Du 13 au 19 novembre 2023

Une délégation d'élus, menée par Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, se rendra au Bénin en novembre 2023. Ce déplacement permettra au Département de prendre connaissance des avancées du programme de développement agricole qu'il soutient depuis 2017 et de poursuivre ses échanges avec son partenaire institutionnel, l'intercommunalité du Zou.

La délégation effectuera plusieurs visites de terrain pour apprécier les progrès réalisés dans le cadre du programme d'appui à la valorisation des productions locales mis en œuvre par le groupe coopératif Solidarités Entreprises Nord-Sud (SENS) dans le Zou, au Bénin mis en œuvre dans le cadre de la coopération décentralisée avec la Communauté de Communes du Zou. A cette occasion, elle rencontrera plusieurs bénéficiaires du programme, sur les différentes filières soutenues (soja, petit élevage...). Le déplacement de la délégation sera d'autre part marqué par un entretien avec Monsieur l'Ambassadeur de France au Bénin, Marc Vizy ainsi que l'inauguration d'une exposition consacrée au territoire du Zou et celle d'un pôle d'activités financé par le Département.

Programme prévisionnel de la visite

- > Mardi 14 novembre : réunion avec Marc Vizy, Ambassadeur de France au Bénin, inauguration de l'exposition « Le Zou d'hier à aujourd'hui : regards croisés » réalisée en partenariat avec le musée départemental Albert-Kahn;
- > Mercredi 15 novembre : rencontre avec des producteurs et transformateurs de soja bénéficiaires du programme, visite d'un espace de démonstration des pratiques agro-écologiques, participation à une animation de sensibilisation sur des produits locaux de la marque MonSoja ;
- > **Jeudi 16 novembre** : inauguration du pôle d'activités d'Abomey, rencontre avec les élus de la Communauté de Communes du Zou, visite d'une unité de transformation de l'arachide.

Un programme de développement agricole initié en 2017

Le Département des Hauts-de-Seine soutient depuis 2017 un programme de développement agricole au Bénin sur le territoire du Zou. Cette coopération porte sur le développement de pratiques agro-écologiques et l'essor d'une production locale et diversifiée. Le Département a investi 3,3 millions d'euros depuis son démarrage. Ce programme s'inscrit dans le cadre d'une convention de coopération décentralisée signée en 2018 avec la Communauté de Communes du Zou, et renouvelée en 2022 pour une durée de quatre ans.

Bilan de l'action du Département au Bénin

- > 3,3 M€ investis par le Département depuis 2017
- > 782 producteurs et 793 transformateurs de soja accompagnés en zones rurales et urbaines
- 70 tonnes de ventes annuelles de fromage de soja, parmi d'autres produits hautement nutritionnels
- ➤ Plus de 10 000 personnes sensibilisées sur le « consommer local » au Bénin
- Plus de 6500 agriculteurs formés aux pratiques agro-écologiques dans le Zou

Le Département des Hauts-de-Seine est engagé en faveur de la solidarité internationale et cible son action sur l'accompagnement des productions agricoles, la redistribution des richesses et le renforcement de l'autonomie des acteurs locaux sur quatre pays : l'Arménie, le Bénin, le Cambodge et Haïti. Au total, depuis 2008, le Département des Hauts-de-Seine a consacré un budget de plus de 26 millions d'euros à sa politique de coopération internationale.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Mardi 14 novembre

- Réunion avec Monsieur l'Ambassadeur de France au Bénin, Marc Vizy.
- Inauguration de l'exposition de photographies et d'autochromes « Le Zou d'hier à aujourd'hui : regards croisés ».

Mercredi 15 novembre

- Rencontre avec des producteurs et transformateurs de soja bénéficiaires du programme.
- Visite d'un espace villageois d'innovation agricole, lieu de formation aux pratiques agroécologiques.
- Participation à une animation « cuisine mobile » organisée par la société coopérative SENS Bénin sur les produits de la marque MonSoja.

Jeudi 16 novembre

- Inauguration du pôle d'activités « B'EST Zou » dans la commune d'Abomey.
- Rencontre avec les élus de la Communauté de Communes du Zou.
- Visite d'une unité de transformation de l'arachide et échange sur la valorisation des produits identitaires du Zou.

Vendredi 17 novembre

 Visite du musée de la Fondation Zinsou sur les initiatives culturelles et artistiques en Afrique, de façon à mieux appréhender l'Histoire du Bénin et les enjeux de développement touristique actuels du pays.

LA COOPÉRATION AVEC LE BÉNIN

Depuis 2017, le Département des Hauts-de-Seine soutient un programme de développement agricole dans le Zou, au centre du pays. Ce programme mis en œuvre par le Groupe SENS a pour objectif de soutenir une production agricole durable et locale, à travers la création de circuits courts agroalimentaires villes-campagnes faisant coopérer petits producteurs, transformateurs ruraux et urbains, et distributeurs. Plus de 3,3 M€ ont été investis par le Département pour la mise en œuvre de ces actions.

Le Département des Hauts-de-Seine est engagé en faveur de la solidarité internationale et accompagne, depuis 2017, avec l'appui d'un opérateur technique, le Groupe SENS, un programme de développement agricole au Bénin dans le territoire du Zou. De façon à inscrire ce programme dans les orientations locales, un partenariat de coopération décentralisée a été formalisé en 2018 puis renouvelé en 2022 avec la Communauté de Communes du Zou. Ce renouvellement, pour une durée de quatre ans, vise à poursuivre le travail entamé pour renforcer l'agriculture familiale et soutenir les ménages et entrepreneurs sociaux des zones rurales et péri-urbaines.

Enjeux du programme de coopération au Bénin

Le programme de coopération au Bénin a pour enjeux de :

- Lutter contre l'insécurité alimentaire des populations vulnérables ;
- Sécuriser les revenus des petits producteurs ;
- Développer un entrepreneuriat agricole connecté au marché ;
- Promouvoir un développement durable et agir positivement grâce à l'agro-écologie.

Ce partenariat vise à **soutenir des circuits courts** agroalimentaires pour produire et manger sain localement. Les actions menées ont pour objectif d'améliorer la vie des populations dans les villages pour limiter l'exode rural et la croissance urbaine non maîtrisée.

Les actions du programme

Essentielle au Bénin, l'agriculture représente près de 30% du PIB et emploie plus du quart de la population active. Aujourd'hui, elle est caractérisée par de petites exploitations agricoles familiales qui pratiquent la polyculture souvent associée au petit élevage. Or celle-ci n'est pas valorisée, du fait notamment de la grande pauvreté des exploitations et du déficit d'organisation des filières, pénalisant l'accès au marché. Malgré la présence de terres cultivables et irrigables, d'une main-d'œuvre disponible, de conditions de production agro-écologique qui permettent des cultures diversifiées et adaptées aux besoins, la production locale subit la concurrence des produits importés et ne peut pas répondre à la totalité de la demande nationale.



© CD92 / Willy Labre Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Amoussou Auguste AÏHUNHIN, Président de la Communauté de Communes du Zou lors de la signature de la convention de partenariat en novembre 2022 à Nanterre.

Le programme vise donc à accompagner un tissu de producteurs, de transformatrices et d'entrepreneurs solidaires dans des filières à fort potentiel pour le pays (soja, petit élevage, produits agro-forestiers...).

L'accompagnement comporte plusieurs volets :

- Des formations professionnelles adaptées (entrepreneuriat, pratiques agro-écologiques...);
- L'approfondissement de la concertation entre les différents maillons des filières concernées ;
- L'installation de services énergétiques complémentaires (par exemple pour les opérations postrécolte) :
- La valorisation des productions locales sur les différents segments de marché, tout en développant le travail de sensibilisation de la population autour du « consommer local et sain » :
- L'amélioration de l'accès des acteurs à des financements adaptés (institutions de micro-finance, banques, club d'investisseurs solidaires) ;
- La consolidation du pilotage du programme entre la CCZ et SENS Bénin.

SENS Bénin, partenaire du Département

Le programme est mis en oeuvre par la SCIC Solidarités Entreprises Nord-Sud (SENS) créée en 2008 et sa filiale au Bénin, spécialisées dans la formation et l'appui-conseil aux acteurs des filières de production agricole, ainsi que l'animation de la coopération inter-acteurs. Elles ont déjà initié au Bénin, dans le département des Collines, un programme pilote depuis 2008, qui a permis de développer la démarche approfondie dans le cadre du partenariat avec le Département.

Les actions en cours de réalisation

Dans le prolongement de la démarche engagée au cours de la phase expérimentale, il s'agit principalement de :

- Poursuivre et affiner l'accompagnement du tissu de producteurs et d'entrepreneurs solidaires des filières identifiées : formations professionnelles et adaptées, installation des services énergétiques complémentaires (par exemple pour les opérations pos-récolte).
- Valoriser et faire connaître les productions locales sur les différents segments de marché, tout en développant le travail de sensibilisation de la population autour du « consommer local et sain ».
- Améliorer l'accès des acteurs à des financements adaptés (institutions de micro-finance, accès à des investisseurs solidaires locaux).



CD92 / Willy Labre

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DU DÉPARTEMENT

Les objectifs de la politique départementale sont de réduire durablement l'insécurité alimentaire et l'extrême pauvreté des populations vulnérables et de sensibiliser les Alto-séquanais aux enjeux de la Solidarité Internationale.

Dans le cadre de ses programmes de coopération internationale, le Département cible quatre pays : le Cambodge, Haïti, l'Arménie, et le Bénin. En 2023, l'Assemblée départementale a voté un budget de 2 millions d'euros pour la Coopération Internationale, auxquels s'ajoutent les crédits par ailleurs consacrés au dispositif Initiatives Jeunes Solidaires. Au total, depuis 2008, le Département des Hauts-de-Seine a consacré un budget de plus de 26 millions d'euros à sa politique de coopération internationale.

PROGRAMMES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT EN HAÏTI, AU CAMBODGE, EN ARMÉNIE ET AU BÉNIN

Avec l'appui de ses partenaires dans les pays de coopération cibles, le Département accompagne des programmes de développement agricole avec pour objectifs de soutenir l'agriculture familiale et d'améliorer les conditions de vie des habitants en zones rurales par la création d'emplois et la valorisation de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.



HAÏTI

Depuis 2009, le Département des Hauts-de-Seine a investi près de 6 millions d'euros dont 4,7 M€ dans des actions destinées à permettre aux petits producteurs haïtiens de cacao d'accéder à des marchés plus rémunérateurs (équitable, biologique et marché de niche de qualité).

Le programme de soutien à la filière cacao

Au début du XX° siècle, Haïti était un des premiers producteurs de cacao au monde. La succession des crises politiques et économiques des 20 dernières années a conduit à une quasi-disparition de ces anciennes filières d'exportation à forte valeur ajoutée. Aujourd'hui, avec une production annuelle oscillant autour de 4 000 tonnes, Haïti est classé 25° pays producteur mondial.

La filière cacao haïtienne représente cependant un enjeu environnemental (reforestation) et socioéconomique important pour Haïti. Le cacao représente plus de 50% des revenus totaux des producteurs, qui, bien que saisonniers, jouent un rôle essentiel dans la trésorerie familiale. Haïti produit du criollo, l'une des fèves les plus recherchées et aromatiques (5% de la production mondiale).

Il importe aujourd'hui de saisir l'opportunité d'investir à nouveau cette filière. En effet, depuis quelques années le marché du cacao connait un essor important. Un déficit de l'offre mondiale est à prévoir, en raison notamment de la croissance prévue de la demande des pays émergents.

En 2009, le Département a lancé un programme visant à renforcer la filière cacao pour améliorer durablement les revenus des paysans du Nord d'Haïti et de la Grande Anse en Haïti. Cela est rendu possible grâce à plusieurs actions :

- > améliorer la production par la régénération des parcelles et la qualité par la fermentation,
- > développer la production certifiée biologique et équitable.
- > améliorer l'équipement des coopératives pour collecter, fermenter et sécher le cacao,
- > renforcer la gestion des coopératives,
- >soutenir le renforcement et la création de deux fédérations de coopératives cacaoyères dans les deux principales zones de production du pays.
- > organiser la filière au niveau national.

Le programme est mis en œuvre par Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF).

Le cacao d'Haïti dans les Hauts-de-Seine

Dans les Hauts-de-Seine, la chocolaterie « A la Reine Astrid » produit des tablettes de chocolat à partir du cacao fermenté issu des producteurs haïtiens. Le Département souhaite valoriser ce cacao d'origine sur son territoire et ainsi inciter d'autres artisans chocolatiers alto-séquanais à utiliser le cacao haïtien. La politique de coopération internationale départementale pourrait ainsi avoir des retombées économiques en Haïti et dans les Hauts-de-Seine.

ARMÉNIE

Depuis 2008, le Département des Hauts-de-Seine soutient un programme de développement agropastoral axé sur la relance des filières agricole et d'élevage au Tavouch, au nord-est de l'Arménie. Le soutien du Département a permis de développer une filière de produits laitiers de qualité et de renforcer la production agricole et les compétences locales grâce à la création d'un centre de formation.

Le Département a investi 7,9 millions d'euros depuis 2008. Ce programme s'inscrit dans le cadre d'une convention de coopération décentralisée signée par la Région du Tavouch pour la première fois en 2012 et renouvelée en 2016 puis en 2021 pour une durée de quatre ans.

La coopération décentralisée entre les Hauts-de-Seine et le Tavouch

Le Département des Hauts-de-Seine accompagne la mise en place d'une filière laitière rentable et profitant aux habitants du Tavouch, de la production à la commercialisation.

Depuis 2017, le Département s'appuie en complément sur un consultant indépendant spécialiste de la filière laitière, pour affiner la rentabilité de la production et renforcer la diffusion des pratiques au niveau local.

L'association Le Fonds Arménien de France, responsable de la mise en œuvre du programme, s'appuie sur deux structures locales pour le suivi des activités, la Fondation Hymnatavouch et la société commerciale EcoTavouch. Une équipe de professionnels français et arméniens dans plusieurs disciplines participe également du transfert de connaissances auprès des équipes du programme.

■ Développer une filière de produits laitiers de qualité

Le programme de développement agricole en Arménie a permis la création d'une ferme de référence (Lussadzor) et de micro-fermes gérées par des coopératives. En outre, une zone dédiée aux bovins dans les alpages a été aménagée et la route d'altitude de Kirantz a été réhabilitée.

D'une capacité de 200 têtes environ, la ferme moderne de Lussadzor accueille des bovins de races Simmental et Jersiaise, sélectionnées pour la qualité de leur lait. Près de 900 litres de lait sont produits quotidiennement et transformés sur place à la fromagerie. Appréciés des consommateurs, les fromages sont également vendus en dehors du Tavouch, notamment à Erevan et en Russie.

Quelques avancées notables :

- > les agriculteurs de la région ont réinvesti leurs champs et fournissent la ferme en aliments pour les bovins,
- > le fumier récolté est valorisé par des producteurs locaux,
- > la ferme est équipée depuis 2017 de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques. Ils fournissent l'ensemble des besoins en électricité de la ferme et de la fromagerie.

Différents experts français (vétérinaires, fromagers...) apportent régulièrement leurs compétences à l'équipe locale.

■ Appuyer la production agricole

- > La consolidation du réseau d'irrigation a permis d'augmenter la surface des terres exploitables.
- > L'aménagement de bases agricoles et la fourniture de plants et de semences de qualité ont permis d'améliorer la qualité et les rendements des productions agricoles, et ainsi de diversifier les productions (fruits, cultures fourragères).

■ Renforcer les compétences locales par la création d'un centre de formation

Dans la perspective de renforcer les compétences techniques et managériales des agriculteurs et des éleveurs, un centre de formation a été créé à la ferme de Lussadzor.

Cet accompagnement doit leur permettre de gérer les coopératives, d'améliorer la qualité et le rendement des productions, et de leur faciliter l'accès au marché formel.



© CD92 / Stéphanie Gutierrez-Ortega

CAMBODGE

Depuis 2009, le Département des Hauts-de-Seine mène des actions de Coopération internationale au Cambodge. L'objectif est de soutenir, dans la province de Siem Reap, une production agricole familiale, locale, durable et de qualité, à travers des actions destinées à améliorer les techniques agricoles, la diversification des productions et l'accès au marché local. Plus de 7,5 millions d'euros ont été investis par le Département dans ces actions.

Le programme de développement agricole de la province de Siem Reap mis en œuvre dans le cadre d'une coopération décentralisée

Au Cambodge, l'agriculture, essentiellement centrée sur le riz, le maïs et l'hévéa, est peu diversifiée et peu rentable.

La faiblesse générale de la productivité agricole est liée à la relative médiocrité des sols, aux inondations et sécheresses régulières, mais aussi à l'utilisation réduite d'une technologie adaptée et à l'insuffisance des infrastructures rurales (accès à l'eau et à l'électricité).



Mis en œuvre depuis 2009 par Agrisud International et le GRET (Groupe d'Echanges et de Recherches Technologiques), ce programme vise à augmenter les revenus des petits producteurs familiaux au moyen de l'agro écologie.

En juillet 2021, le Département des Hautsde-Seine a signé une nouvelle convention de coopération décentralisée avec la Province de Siem Reap, déterminant des actions coordonnées de développement agricole destinées à améliorer durablement la sécurité alimentaire et les conditions de vie de populations fragiles de la province.

Cette convention permet de préciser les priorités (appui à la production des petits agriculteurs) et de valider l'approche agro-écologique des activités mises en œuvre.

Le Ministère des Affaires étrangères français a cofinancé à plusieurs reprises (235 000 € pour la période 2013-2015 et 205 100 € pour la période 2016-2018, 65 000 pour 2023) le projet porté par cette coopération décentralisée.

L'Agro écologie

Partout dans le monde les « révolutions vertes » qui se sont succédé ont reposé sur l'utilisation de variétés améliorées de semences, d'engrais chimiques, de pesticides et une motorisation croissante. Dans les zones aux conditions favorables, elles ont fortement accru les rendements agricoles. Mais on connaît aussi maintenant leurs impacts négatifs sur l'environnement et la santé humaine ainsi que leurs limites en termes d'efficacité énergétique.

L'agro-écologie constitue une alternative à la production conventionnelle. C'est un mode de production agricole conçu comme un système intégré animal/végétal, mimant les écosystèmes naturels. Cela permet de créer localement des bio pesticides et engrais naturels, des semences adaptées et d'augmenter in fine les revenus nets et l'autonomie des petits paysans.

Les activités développées au Cambodge depuis 2009

■ Formations et diffusion des connaissances en agro-écologie pour la production de riz, de légumes et du petit élevage

Grâce à ces formations, les agriculteurs intègrent progressivement des innovations techniques leur permettant de diversifier et d'améliorer la qualité de leur production. Depuis, ils ont constaté une amélioration de leur qualité de vie.

■ Mise en place de circuits courts d'approvisionnement auprès d'hôtels et de restaurants de Siem Reap

Ces circuits courts permettent aux agriculteurs de trouver de nouveaux débouchés. Les professionnels du tourisme quant à eux limitent les importations en provenance du Vietnam et de la Thaïlande et valorisent une production locale de qualité.

■ Promotion et renforcement des organisations socioprofessionnelles agricoles

Il s'agit de soutenir la mise en place et la gestion d'organisations socioprofessionnelles agricoles afin que les agriculteurs s'organisent pour avoir accès à des services collectifs (location d'une remorque pour aller vendre les produits sur les marchés, accès à des prêts pour l'achat de petit matériel,...).

■ Mise en place d'un marché hebdomadaire dédié aux produits locaux avec le soutien des autorités provinciales

Tous les week-ends, un marché dédié aux produits locaux est installé en bordure de la rivière de Siem Reap pour les consommateurs locaux.

La résilience des producteurs de Siem Reap face à la crise sanitaire puis économique à laquelle ils ont été confrontés au cours des deux dernières années a confirmé la pertinence du programme de développement agricole initié par le Département depuis 2010.

Afin de répondre aux enjeux actuels de développement économique local et de sécurité alimentaire sur le territoire, tout en respectant les ressources naturelles et le patrimoine de la Province, les autorités provinciales travaillent actuellement avec les équipes du Département, du GRET et d'Agrisud à la mise en place progressive d'une stratégie alimentaire territoriale.

POURSUIVRE LA SENSIBILISATION DES ALTO-SÉQUANAIS

Pour sensibiliser les alto-séquanais aux enjeux de la Solidarité Internationale, le Département des Hauts-de-Seine a mis en place le dispositif Initiatives Jeunes Solidaires depuis 2009.

Il s'agit d'un appel à projet destiné aux jeunes de 18 à 30 ans porteurs d'un projet de solidarité internationale d'une durée de 1 à 12 mois qui vise à contribuer à réduire la malnutrition et l'extrême pauvreté.

100 000 € sont attribués par le Département chaque année à des projets de solidarité internationale, en complément d'un accompagnement au montage du projet permettant une mise en œuvre durable.

Depuis 2009, 439 projets de solidarité internationale dans 36 pays, portés par plus de 1 800 jeunes Alto-séquanais ont été soutenus par le Département des Hauts-de-Seine à hauteur de 1,23 M€.

